



Schweizerischer Turnverband  
Fédération suisse de gymnastique  
Federazione svizzera di ginnastica

# Adhésion à la FSG dès le 1er janvier 2027

Informations sur les nouveautés et  
adaptations approuvées



Platin Partner

Gold Partner



stv-fsg.ch

# Structure des membres

## Futur modèle d'affiliation

Adultes standard  
(à partir de 17 ans)

Affiliation comme jusqu'à présent- sans changement.

Adultes light  
(à partir de 17 ans)

Affiliation réduite sans participation à des championnats ou fêtes de gymnastique

Enfants et jeunes  
(jusqu'à 16 ans)

Affiliation comme jusqu'à présent- sans changement.

Inclusion

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'une réduction sur la cotisation de membre correspondante. Le montant exact de la réduction sera défini lors de la CDA-P 2026 et soumis à l'AD 2026 pour approbation.

Membres passifs

Affiliation à la FSG sans autres prestations (membres passifs, donateurs, membres d'honneur non actifs, membres non actifs). Affiliation comme jusqu'à présent - pas de changement.



# Futur modèle d'affiliation

## Distinction chez les adultes en fonction de l'activité

### Adhésion standard

- Adhésion à la FSG
- Couverture d'assurance en cas d'accidents lors de la pratique de la gymnastique, responsabilité civile et bris de lunettes
- Accès à des offres sportives et d'activité physique
- Accès à des offres réservées aux membres et à des informations
- Qualité des entraînements grâce à des moniteurs formés, rendue possible par les formations de la FSG
- Droit de participer à des fêtes de gymnastique et à des compétitions
- Formation initiale et continue des juges
- Coordination et développement des normes, directives et règlements des disciplines sportives

### Adésion Light

Identique à l'adhésion standard, mais sans droit de participation aux fêtes de gymnastique et aux compétitions.



# Mise en oeuvre et définition

## Comment définit-on la «compétition»?



La mise en œuvre se fait par membre (et non par association) :  
L'adhésion peut être définie individuellement pour chaque membre pour une durée d'un an.

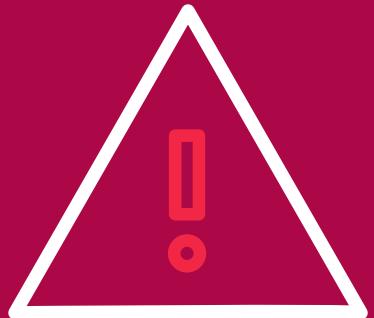
- Soit : standard comme jusqu'à présent
- Soit : light avec une adhésion réduite en conséquence et donc sans participation aux compétitions / championnats / fêtes de gymnastique

### Définition de la « compétition »

- Disciplines sportives FSG classées avec directives/prescriptions de concours/règlements de jeu mis à disposition au niveau national
- Championnats/compétitions organisés par la FSG ou l'association cantonale/régionale

# Mise en oeuvre et contrôle

Comment se déroule le contrôle du choix de catégorie chez les adultes?



## Enregistrement

- Tous les membres actifs sont enregistrés nominativement dans la base de données STV, avec leur année de naissance et leur activité (Standard ou Light).
- Les membres passifs et les membres d'honneur non actifs peuvent être enregistrés de manière sommaire.
- Une suppression est possible au plus tôt 12 mois après l'enregistrement.
- Une mise à niveau de « Light » à « Standard » est possible. Une reclassification correspondante n'est autorisée que dans ce sens. Une fois le passage à « Standard » effectué, cette classification reste valable pendant 12 mois et ne peut être annulée.

## Contrôle

- Les membres ayant le statut « Light » ne peuvent pas être sélectionnés, dans le cadre du STV Contest (comme pour le statut « Passif »), pour une compétition ou une fête de gymnastique.
- La FSG effectue des contrôles aléatoires ou systématiques lors de ses manifestations.



# Futur modèle de cotisation

Cotisations des membres de la FSG à partir du 1.1.2027

	Cotisation FSG	Prime CAS	Total
Adultes standard (dès 17 ans)	CHF 62.--	CHF 3.--	CHF 65.--
Adultes light (dès 17 ans)	CHF 32.--	CHF 3.--	CHF 35.--
Enfants et jeunes (jusqu'à 16 ans)	CHF 20.--	CHF 2.50	CHF 22.50
Membres passifs	CHF 0.--	CHF 0.--	CHF 0.--

La question de la cotisation des personnes en situation de handicap sera traitée lors de la CDA-P 2026 pour être ensuite intégrée dans le modèle (demande d'approbation à l'AD 2026).



# Futur modèle de cotisation

## Explication de l'augmentation des cotisations

Depuis la dernière augmentation, diverses prestations de la FSG ont été créées ou développées :

- De nombreuses offres de formation, y compris la reprise, l'extension et le développement des formations et formations continues J+S
- Un nouveau système de labellisation transparent et largement soutenu pour renforcer et promouvoir les centres de performance dans le sport de compétition
- Mise en place d'un coaching et de conseils personnalisés pour nos clubs
- mySTV comme porte d'entrée dans le monde numérique de la FSG, y compris une plateforme vidéo
- Domaine Éthique & Droit pour l'assistance dans les questions complexes, les formations et l'accompagnement dans ces deux domaines
- STV Contest comme outil numérique pour l'organisation de compétitions
- Cotisation réduite pour toutes les personnes handicapées, pas seulement pour les membres de PluSport

Au cours des dernières décennies, la FSG a été un partenaire fiable en matière de cotisations.

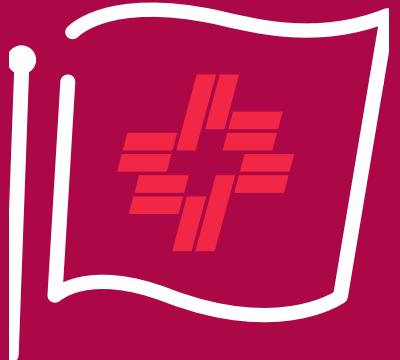
Depuis 1995, il n'y a eu que trois ajustements substantiels :

- à la fin des années 1990,
- une augmentation de 5 francs en 2011,
- et enfin, en 2019, une nouvelle augmentation de 1 franc, associée toutefois à la suppression de la cotisation pour les membres passifs.



# Prestations de la FSG

Prestations de la FSG financées notamment par les cotisations des membres



La FSG veille à ce que les prestations de base soient mises à disposition de toutes les associations et sociétés

- Représentation des intérêts auprès d'autres instances, notamment politiques
- Direction et organisation de la fédération, y compris les frais administratifs
- Développement d'offres et de prestations
- Développement d'offres et de directives en matière de compétitions
- Encadrement et coordination des compétitions
- Garantie de l'accès aux subventions J+S
- Développement de documents et de matériel didactique
- Développement, coordination et financement de la formation des juges
- Encadrement, coordination et soutien des membres

Valeurs ajoutées concrètes supplémentaires

- Mise à disposition et développement de TRAININGplus pour l'administration des cours
- Mise à disposition et développement du FSG-Contest
- Prise en charge des redevances SUISA dans le cadre des activités de la fédération jusqu'à 1500 personnes

